

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
26	2

Date de la convocation
4 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20/02/2020

et publication le 20/02/2020

L'an deux mille vingt, le 13 février à 20 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Michel Jan – Martine Connan – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe
Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Georges Galardon

**Soutien à l'association TY FILMS
dans le cadre du renouvellement de la convention pluriannuelle avec la Région Bretagne
relative au développement du Pôle régional du cinéma documentaire**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 18 mai 2015, l'autorisait à cosigner la convention de préfiguration établie par la Région Bretagne, en faveur de l'association Ty Films, relative au développement d'un Pôle régional du cinéma documentaire européen.

Cette convention multipartite avec la Région, la DRAC, le Département et la commune de Mellionec, avait été établie sur 4 ans et engageait la CCKB sur une participation évolutive : 6000 € en 2016, 6500 € en 2017, 7000 € en 2018 et 7500 € en 2019.

Arrivée à son terme, cette convention doit faire l'objet d'un renouvellement pour les 4 prochaines années de 2020 à 2023. Les objectifs de cette convention visent à soutenir la création du pôle régional du cinéma documentaire européen ainsi que le développement des actions portées par Ty Films :

1 La création de « Skol Doc », l'école documentaire :

- avec la mise en place de parcours de formation :
 - **parcours amateurs** avec un développement des « ateliers d'initiation pour la jeunesse » (12/17 ans), aujourd'hui proposés 3 fois l'année : atelier supplémentaire et itinérant, camps cinéma pendant les vacances d'été ou encore classes découverte pendant l'année,
 - **parcours d'éducation à l'image « hors-les-murs »** : résidences d'auteurs dans les lycées du pays COB, interventions dans les Ehpad, hôpitaux, maisons d'arrêt,
 - **parcours pour les professionnels** : « du désir de film à l'intention » ; « dramaturgie et documentaire » ; « production et documentaire » ; « un film à voir ou la création d'un

film esquisse » ; « les 4 saisons de l'écriture » pour les jeunes auteurs en partenariat avec l'ARBRE.

- **parcours universitaire** : depuis 2017, accueil et encadrement d'étudiants de la licence Arts de la faculté de Brest (spécialisation cinéma), véritable laboratoire d'expérimentation pour la construction et le développement de Skol Doc,
- **parcours Skol Doc** : création d'un pôle de formation et d'accompagnement d'envergure européenne, cursus diplômant via validation des acquis, filière pour se former aux différents métiers intervenant sur l'écriture documentaire : Auteur, Réalisateur, Producteur, Monteur

2 Les Rencontres du film documentaire :

- avec un développement des Rencontres : capacité d'accueil maximale atteinte (3500 entrées en salle et plus de 5000 visiteurs sur site), développer en amont de l'événement les rencontres auteurs-producteurs, les rdv annuels entre professionnels (projection de scénarios, assises annuelles des auteurs avec l'ARBRE et FEB, un Désir de Film avec l'ARBRE...), créer un réseau entre régions européennes en organisant des focus sur la création documentaire d'une région d'Europe, proposer une programmation à destination du jeune public (mini-festival en parallèle des Rencontres), restitution des ateliers menés pendant l'année (réalisations des ateliers jeunesse, des élèves du parcours d'éducation à l'image, des étudiants de l'UBO...)

3 Les Portraits de Mellionec :

- Développer l'encadrement professionnel des auteurs dans leur écriture et tout au long du tournage,
- Transposer l'idée des portraits à d'autres communes du Kreiz Breizh (portrait des habitants, des commerçants, associations locales, etc...)

4 Le mois du Doc : développer l'évènement et l'ouvrir à d'autres publics (collèges, lycées en proposant des séances scolaires en amont des projections en soirée...)

5 Les projections nomades : développement d'une programmation thématique sur 6 mois

6 Les projections chez l'habitant : en cours d'élaboration

7 La salle de cinéma du Skol Doc : projet de salle dédiée au cinéma documentaire

8 Les résidences d'écriture : développement des sessions annuelles, passage de 4 à 5 par année, avec des résidences plus courtes en vue d'augmenter le nombre de bénéficiaire

9 Les résidences de montage : calibrer également les sessions en version plus légère (2 semaines au lieu de trois)

10 Accueil de montage à la Maison des Auteurs : accueil en permanence des auteurs pour travailler sur leurs films, location de bureau avec banc de montage et échanges avec les membres de l'association

Concernant les prévisions budgétaires de l'association sur les 4 prochaines années, l'augmentation se veut significative passant de 185 900 € en 2019 et en 2020, à 223 100 € en 2021, à 302 650 € en 2022 et 485 150 € en 2023.

Afin d'accompagner cette initiative structurante pour le territoire du Kreiz Breizh, le Président propose de l'autoriser à signer la nouvelle convention multipartite, au titre des politiques « Tourisme » et « Enfance-Jeunesse » de la CCKB, et de soutenir l'association de façon progressive, sur les quatre années à venir, en allouant les subventions suivantes :

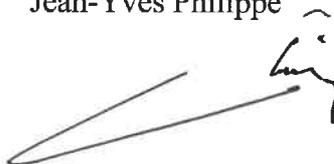
- 8 000 € en 2020,
- 8 500 € en 2021,
- 9 000 € en 2022

- et 10 000 € en 2023

Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire
A l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la nouvelle convention multipartite entre la Région, la DRAC, le Département, la commune de Mellionec et l'association Ty films couvrant la période 2020 à 2023,
- Décide d'attribuer à l'association Ty Films les subventions suivantes pour les quatre prochaines années : une subvention **8 000 € en 2020, 8 500 € en 2021, 9 000 € en 2022 et 10 000 € en 2023** pour le développement du Pôle régional du cinéma documentaire à Mellionec.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JY Philippe', written over a horizontal line.